

Un Cadre d'Actions pour la Prévention du Risque Sismique CAPRIS



Déclinaison à l'échelle inter-régionale
du Massif Pyrénéen



Journées Séisme à Lourdes
28 et 29 Septembre 2017

DREAL Occitanie / Direction des Risques Naturels
Cécile GHIONE - Coordinatrice Massif et Séisme



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) est un service de l'État. Placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, elle met en œuvre et coordonne les politiques publiques des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires.



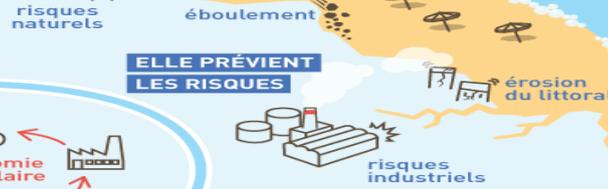
PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Zoom sur les principales missions d'une DREAL.

**ELLE AMÉNAGE LE TERRITOIRE
ET ACCOMPAGNE LES PORTEURS
DE PROJETS**



**ELLE PRÉVIENT
LES RISQUES**



**ELLE S'ASSURE
DE LA PRÉSERVATION
DES RESSOURCES**



**ELLE INSTRUIT
ET CONTRÔLE**

**ELLE ANIME, PLANIFIE
ET PROGRAMME**

**ELLE INFORME
ET AGIT EN
TRANSPARENCE**

**ELLE PRODUIT, COLLECTE
ET DIFFUSE LA CONNAISSANCE**

**ELLE AGIT
EN PARTENARIAT
ET EN RÉSEAU**

Elle aménage le territoire et accompagne les porteurs de projets

Elle prévient les risques (naturels, technologiques)

Elle s'assure de la préservation des ressources

Elle instruit et contrôle

Elle anime, planifie et programme

Elle informe et agit en transparence

Elle produit, collecte et diffuse la connaissance

Elle agit en partenariat et en réseau

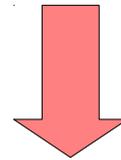
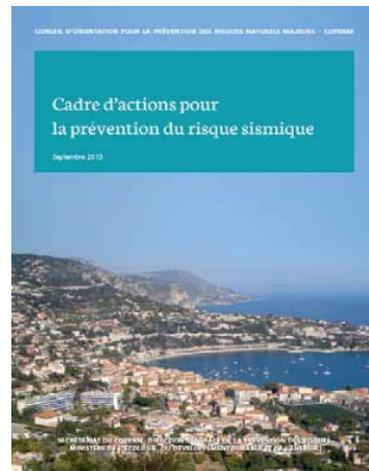
La prévention du risque sismique

2005 à 2010 :

Un Programme national de prévention du risque sismique dit « **Plan séisme** » a été conduit pour :

Réduire la vulnérabilité de la société française,
En Favorisant la prise de conscience des pouvoirs publics, des professionnels de la construction, et du public.

Evaluation par le Conseil national d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM)



Septembre 2013

**Cadre National d'Actions pour
la Prévention du Risque sismique - CAPRIS**

Vocation à être **décliné à différentes échelles**
(*intermédiaire = inter-régionale ou régionale,
et locale = communale ou inter communale*)

Mise en œuvre et portage reposent sur une **responsabilité partagée** de
l'ensemble des acteurs concernés (*Etat, Collectivités, professionnels, associations, citoyens*)



CAPRIS National = 4 priorités hiérarchisées

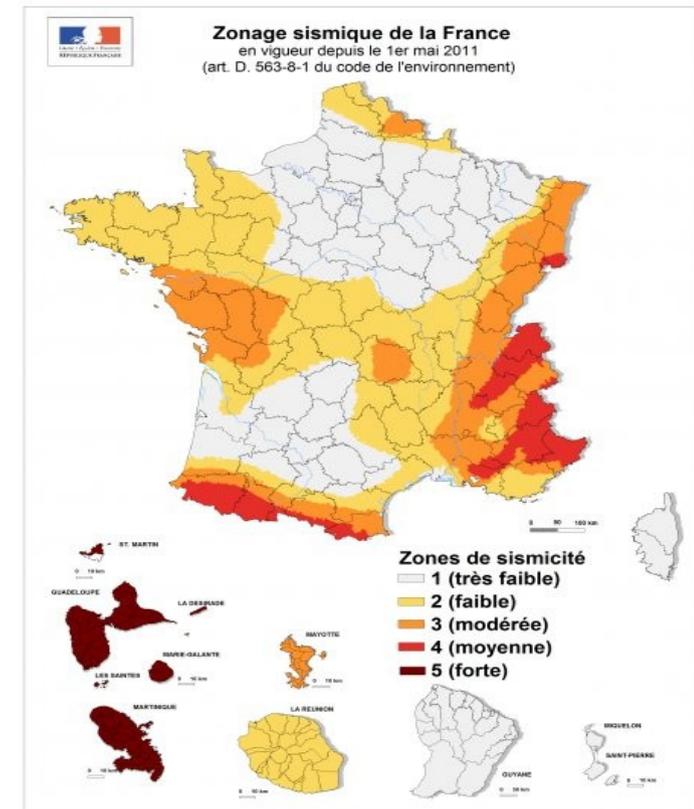
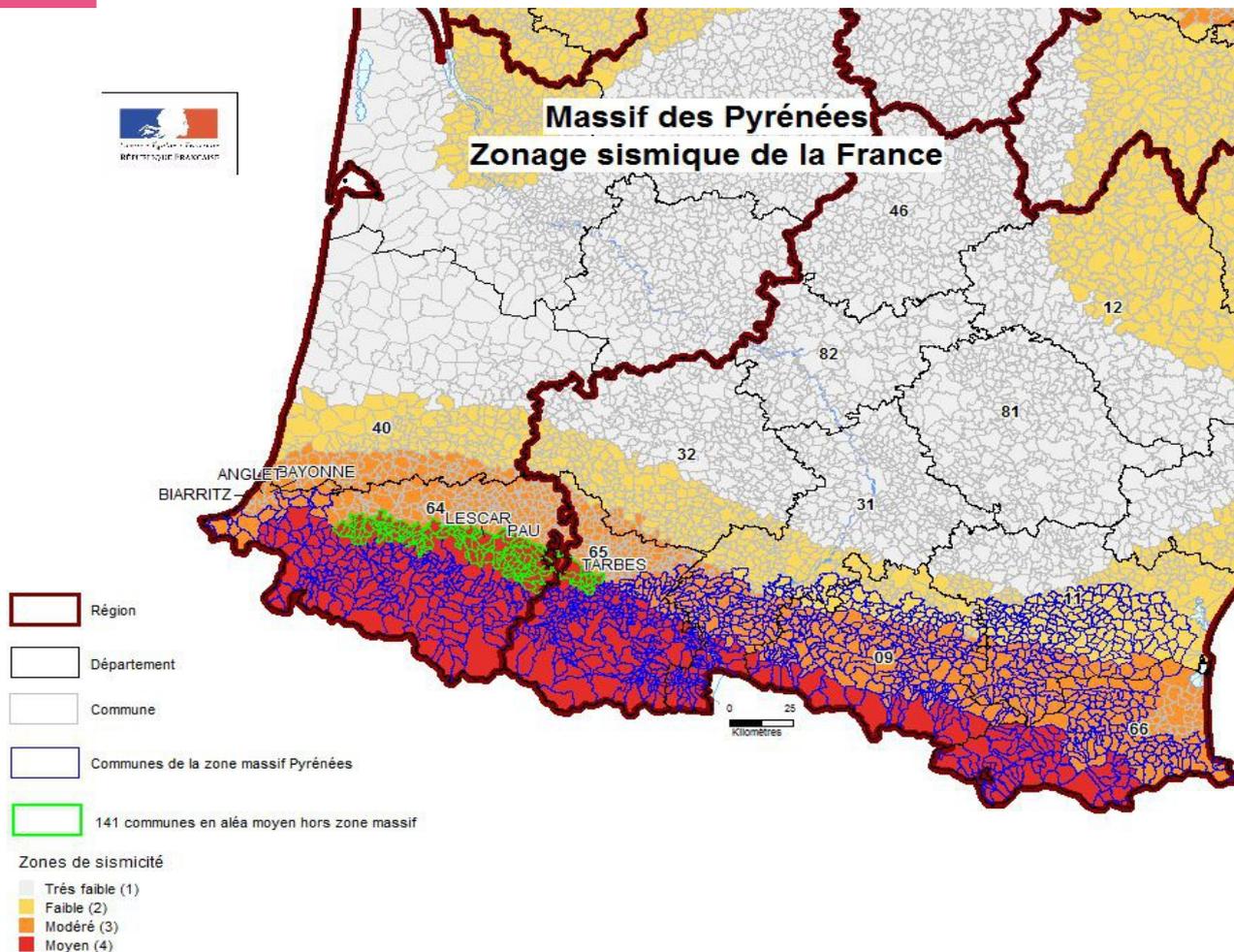
- ✓ **PRIORITÉ 1:** Sensibilisation au risque sismique et formation à la construction parasismique,
- ✓ **PRIORITÉ 2:** Réduction de la vulnérabilité par l'application de la réglementation parasismique et le développement du renforcement du bâti existant,
- ✓ **PRIORITÉ 3:** Aménagement du territoire communal (plans de prévention des risques sismiques),
- ✓ **PRIORITÉ 4:** Amélioration de la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque sismique.



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

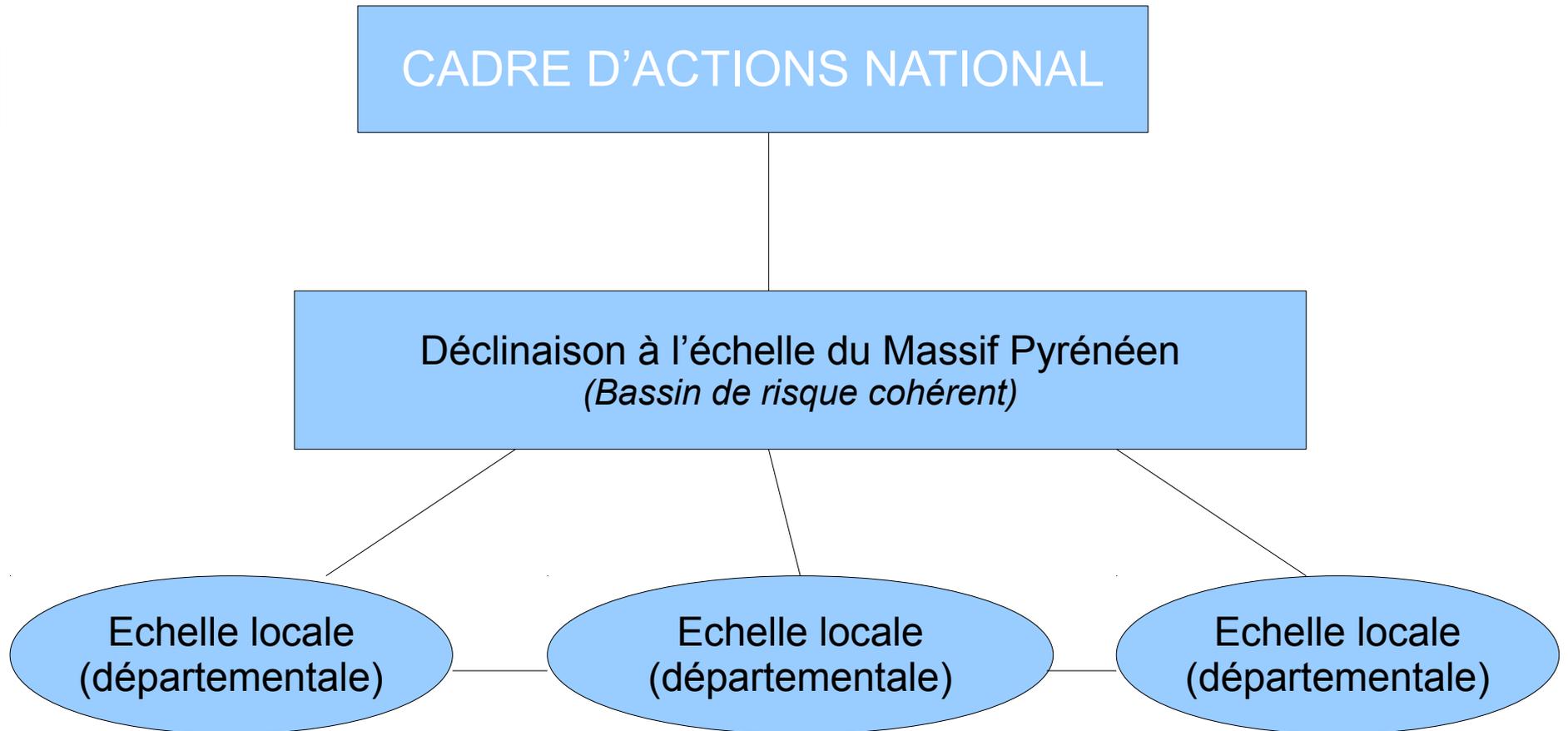
Massif Pyrénéen et région Occitanie

Une sismicité avérée des plus importantes en métropole : de moyenne (4) à modérée (3)



Arette (Pyrénées-Atlantiques)
Août 1967– M 5,3
1 mort. Dégâts matériels avec
80% du bâti détruit - 800
sinistrés /1200 hab.

2015 - Déclinaison à mener à l'échelle intermédiaire
puis localement
Et à adapter aux niveaux de risque
et aux objectifs et moyens locaux



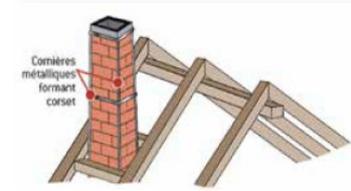
Travailler ensembles : capitaliser, valoriser, partager , adapter

Ce qui a été fait depuis 2010



- **Un réseau Massif Séisme** existant depuis 2012, animé par DREAL ex MP réunit différents acteurs (SIDPC, DDT, Conseils G., scientifiques ...)

- **Nombreuses actions** mises en œuvre en particulier dans le domaine de la construction



- **Elaboration du Guide des bonnes pratiques de 2014 « Recueil des expériences dans les Pyrénées pour la prévention du risque sismique »** (DREAL ex MP)

- **Création de la maison de la Connaissance du risque sismique à Lourdes**

- **Projet transfrontalier de coopération européenne POCTEFA création du site internet « Sispyr »** (<http://www.sispyr.eu/>)



- **Des éléments de connaissances de l'aléa macro et micro zonages dans certains secteurs (Pau, Bagnères de B., Lourdes)**

Implication et compétences fortes du BRGM Occitanie sur le sujet sismique.

- **Exercice de Gestion de crise type « Richter »** (65)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Perspectives 2017 – 2020

Déclinaison du Cadre national à l'échelle inter-régionale du Massif Pyrénéen :

Une démarche projet pilotée par la DREAL de Massif

Une équipe projet Etat « séisme » :

2 DREAL de région (Occitanie et Nouvelle Aquitaine) : Risques Naturels et Qualité de la Construction

DDT-M des départements du Massif classés en zone de sismicité 4 (64, 65, 31, 09 et 66),

quelques SIDPC (en priorité 65, 64 et 66),
le Commissariat de massif,
BRGM et autres experts



Pour proposer au préfet de Massif,
sur la base d'un état des lieux réalisé des projets de :

⇒ **Stratégie** de prévention du risque sismique

+ **programme d'actions** associé et sa déclinaison territoriale eu égard aux **priorités identifiées** (bassins de risques)

⇒ modalités de **Gouvernance** adaptées,

en vue du lancement d'une concertation avec les autres parties prenantes avant finalisation





Calendrier envisagé

Septembre /
Oct 2017

Novembre
2017

Fin 2017
début 2018

mi 2018

2019 puis
anuellement



Phase 1

Phase 2

Phase 3

Phase 4

Phase 5

1 - Elaboration propositions
Etat : **Stratégie, plan d'actions**
et gouvernance

(Equipe projet Séisme)

2 - Validation
Préfet de Massif
et diffusion aux
préfets
Départements

3 - Association des autres
Parties Prenantes

4 - Finalisation et
approbation du
CAPRIS Massif

5 - Suivi de la
mise en œuvre
et actualisation si
nécessaire

Déclinaisons plus locales (départements)



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Merci de votre attention

<http://www.gouvernement.fr/risques/tutos-risques>

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/seismes>

Amatrice (Italie)
Août 2016 - M 6.0
270 morts (2700 ha.)
Coûts totaux estimés 5 B€



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE